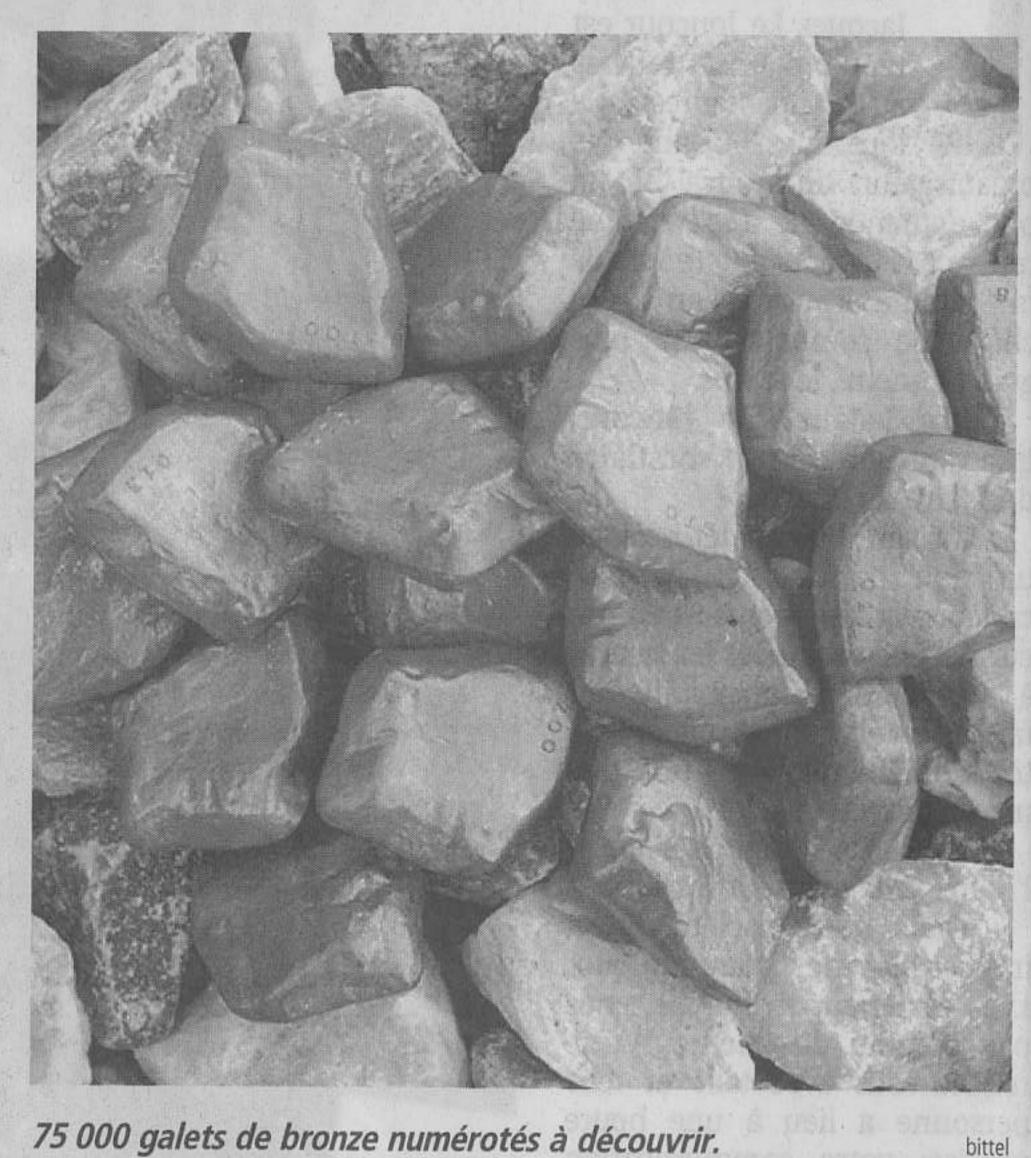
Du bronze sur la plage

Devant le nouveau Musée de Neuchâtel, des milliers de galets de bronze attendent leur archéologue. Rencontre avec **Yves Tauvel et Charles-François Duplain**.





Charles-François Duplain et Yves Tauvel.

evant le Laténium, le nouveau Musée d'archéologie de Neuchâtel, les passants se promènent les yeux collés au sol. Par terre, des milliers de galets de bronze dorés attendent leur archéologue. Peu de visiteurs savent que c'est à deux artistes vivant en Valais qu'ils doivent ces découvertes insolites.

Yves Tauvel et Charles-François Duplain ont gagné le concours lancé en 1998 par le futur musée d'Hauterive. Parmi cent quarante-quatre autres projets venus de toute la Suisse romande, leur idée de semer des milliers de galets de bronze numérotés a séduit le jury. Depuis, les galets amusent et font réfléchir le passant sur la notion même de l'archéologie. Les petits cailloux ont essaimé un peu partout dans le monde, empochés par des visiteurs ravis du «souvenir». Les concepteurs relèvent avec amusement: «Il est inhabituel que l'Etat investisse dans une œuvre volati-

le!» Cet «art nomade» découle d'une réflexion amorcée en 1998 par Duplain et Tauvel, ex-élèves des beaux arts de Sion et engagés jusqu'alors séparément dans de multiples concours liés au fameux % culturel des bâtiments publics. Chacun de leur côté, ils essayaient de trouver la formule magique qui permette d'intégrer une œuvre d'art dans un bâtiment. Tauvel intervenait par ajout et répétition, un procédé utilisé à Martigny en 1993. Duplain, influencé par la gravure, jouait déjà avec les réfé-

rences historiques, tel le Voltaire de

Razzia sur les galets

l'aula de la Planta à Sion en 1994.

Ensemble, les deux compères explorent des interventions au sol dès 1998. Ils frappent juste et fort, convaincant coup sur coup le jury à Bellinzone et à Neuchâtel. Pour ce dernier projet, les réactions du public ont dépassé leurs espérances. Razzia sur les galets de bronze dès le vernissage du musée le mois passé!

Le duo fonctionne parfaitement. Un seul point de discorde: Charles est d'accord pour parler d'intervention artistique, mais refuse le terme d'œuvre d'art, «parce que ce n'est pas un travail d'atelier, mais une intervention avec de nombreuses contraintes». Pour Yves, il y a acte de création, donc œuvre d'art. Au visiteur qui repart de Neuchâtel un galet de bronze dans sa poche d'apporter sa propre réponse.

Véronique Ribordy